(St Quentin en Yvelines 19/05/09)

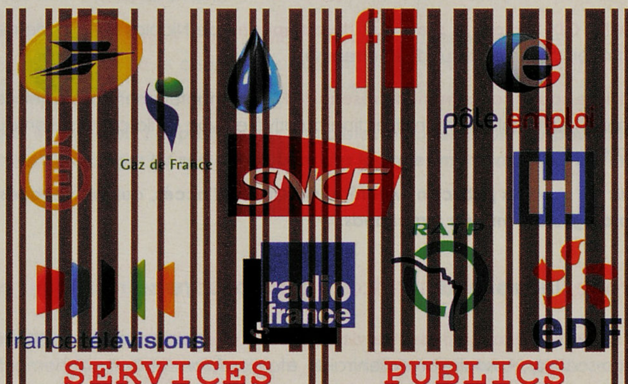


Elections européennes - 7 juin 2009

Citoyens d'abord

les services publics notre bouclier social

REFUSEZ LA LIQUIDATION DES



SERVICES PUBLICS



Parti socialiste européen

Pour une loi européenne garantissant l'avenir des services publics

le 7 juin, je vote socialiste



Parti socialiste

www.changerleurope.fr

En Europe comme en France
la droite détruit les services publics

En France, depuis 2002, la droite a :

SUPPRIMÉ des dizaines de milliers de postes dans l'éducation, la police nationale, l'hôpital...

ORGANISÉ l'affaiblissement de l'hôpital public pour le soumettre à une logique marchande.

PRÉCARISÉ La Poste afin de justifier son changement de statut et sa privatisation.

PRIVATISÉ GDF malgré la promesse de campagne de Nicolas Sarkozy de ne pas remettre en cause le statut de l'entreprise.

PLANIFIÉ le sous-financement du réseau EDF, le démantèlement des agences de proximité, l'externalisation en direction du privé en vue de la privatisation qu'elle prépare.

Jamais les services publics n'ont été aussi difficile d'accès, autant menacés et si peu protégés des intérêts marchands.

En Europe, la droite, de Sarkozy à Barroso, a :

VOTÉ CONTRE l'exclusion des services publics et sociaux (actions sociales et médico-sociales, associations d'entraide et d'insertion, accompagnement des personnes âgées...) de la directive « Services » et contre un cadre législatif spécifique.

VOTÉ CONTRE un projet de directive-cadre (loi européenne) sur les services d'intérêt économique général et refusé de présenter un cadre juridique qui permettrait de sécuriser les missions et le financement des services publics.

VOTÉ POUR LA MISE EN CONCURRENCE GÉNÉRALISÉE dans les services publics de réseaux : réseau ferroviaire, réseau électrique, réseau postal.

La droite n'a qu'une seule et même politique en France et en Europe : la privatisation des services publics et à terme leur disparition.

Les socialistes se battent
pour une Europe qui agit et protège

Depuis 2004, les euro-députés socialistes français ont :

OBTENU l'exclusion des services du logement social et des services de santé du champ d'application de la directive « Services ».

ÉLABORÉ avec l'ensemble des acteurs du secteur UN PROJET DE DIRECTIVE-CADRE (loi européenne) sur les services d'intérêt économique général définissant leurs missions et les règles applicables en matière de financement, afin d'en assurer l'avenir et le développement.

DÉFENDU la définition de service universel (poste, gaz et électricité, transports...), **ÉTENDU** le champ des missions de service public, et **RENFORCÉ** les droits des usagers.

Depuis 5 ans, dans l'opposition, les socialistes européens ont eu pour principal combat de protéger les services publics des logiques marchandes et privées.

Il nous faut maintenant une majorité de gauche pour :

GARANTIR que les règles européennes en matière de concurrence NE S'OPPOSERONT PAS à l'accomplissement des missions de service public et à leur financement.

LE RESPECT DES COMPÉTENCES des Etats et des collectivités territoriales en matière de services publics.

ASSURER ET DEVELOPPER la spécificité des services sociaux d'intérêt général.

UNE LOI EUROPEENNE (DIRECTIVE-CADRE) EST UNE URGENCE POUR L'AVENIR DE NOS SERVICES PUBLICS.

POUR CELA, DÈS LE 7 JUIN, IL NOUS FAUT UNE MAJORITÉ AU PARLEMENT EUROPÉEN.

Citoyens d'abord
Un nouveau sens pour l'Europe

SERVICES PUBLICS EN DANGER

Les services publics et sociaux d'intérêt général menacés par la droite

Les socialistes SE SONT BATTUS contre les droites européennes et françaises afin d'exclure les services publics et sociaux (santé, caisse d'allocation, assurance maladie, aides aux personnes âgées, transport, distribution d'eau...) du champ de la directive « Services » organisant leur mise en concurrence et votée en décembre 2006. **Pour la droite, les services publics et sociaux doivent aussi être soumis au marché** et donc, à terme, livrés aux mains des grands groupes privés.

La Directive « Services » impose DES OBLIGATIONS INATTEIGNABLES pour les services sociaux afin de justifier leur financement par l'Etat ou les collectivités territoriales. Pourtant ces services sont essentiels à notre cohésion sociale et territoriale. Aujourd'hui de nombreuses voix s'élèvent afin d'alerter les citoyens sur les dangers qui menacent **NOTRE PACTE SOCIAL**.

Ce sujet complexe concerne **le quotidien de chaque citoyen**.

La droite doit transposer la directive « Services » dans le droit français avant le 31 décembre 2009. Alors que Sarkozy devrait clairement afficher ses intentions dans ce domaine, comme à son habitude : il avance masqué afin qu'une fois les élections européennes passées, **il puisse se retrouver les mains libres pour continuer à déréglementer, privatiser et au final détruire notre bien commun**. Sa véritable intention : transposer la Directive « Services » dans un sens qui sera le plus favorable possible à l'ouverture au marché des services publics et sociaux.

La droite doit s'exprimer publiquement sur cette question avant le 7 juin et accepter le débat.

LES SOCIALISTES PROPOSENT UNE DIRECTIVE CADRE (LOI EUROPÉENNE) EXCLUANT TOTALEMENT LES SERVICES PUBLICS ET SOCIAUX DU MARCHÉ.

Pour une loi européenne garantissant l'avenir des services publics

le 7 juin, je vote socialiste

www.changerleurope.fr

Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimerie PGE 94160